



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BOISCHAUT MARCHE

Lettre d'information - Décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Créée en décembre 2008, la communauté de communes Boischaut Marche que j'ai eu l'honneur de présider, va s'étendre en fusionnant avec la communauté de communes Terres du Grand Meaulnes.

Cette fusion est le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs mois et le temps de la concrétisation est venu. La nouvelle communauté de communes, composée de 31 communes, va voir le jour et la mise en place s'effectuera durant les premiers mois de l'année.

Je suis particulièrement satisfait de cette fusion incontournable et indispensable pour notre territoire.

C'est bien connu, l'union fait la force et le sud du département a bien besoin d'un vrai rassemblement fédérateur. C'est l'occasion pour moi de remercier sans réserve l'ensemble des élus communautaires qui ont servi cette communauté de communes Boischaut Marche durant toutes ces années. J'ai eu énormément de plaisir à présider cette collectivité et je suis fier d'avoir pu réaliser de nombreux projets.

J'ai toute confiance en cette nouvelle entité et nous pouvons partir rassurés car nous avons tous le même objectif : réaliser des projets structurants dont certains sont déjà lancés.

Bien des projets seront menés sur l'ensemble du territoire tout en réfléchissant à l'évolution des compétences.

Nous entrons dans cette nouvelle collectivité en toute quiétude avec une trésorerie saine et surtout une volonté de travailler ensemble. J'associe, tout naturellement, mon collègue Daniel FOURRE, président de la communauté de communes Terres du Grand Meaulnes, qui je sais, partage le même état d'esprit.

Je terminerai cet édito en vous invitant à suivre l'actualité sur le nouveau site internet, référencé aujourd'hui : www.cdc-boischaut-marche.fr, et qui sera élargi à l'ensemble des communes. Ce site est la vitrine de notre collectivité, en espérant que vous apprécierez son contenu.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015.



Jean-Luc BRAHITI,
Président de la communauté
de communes Boischaut Marche.

Le nouveau territoire intercommunal...



Je tiens à exprimer en quelques lignes ma grande satisfaction quant à la fusion avec la communauté de communes Boischaut Marche, l'union de nos 31 villages concernés créera une vraie force.

L'intercommunalité a pris et prendra une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

Nous avons les mêmes valeurs, des caractéristiques identiques mais surtout la volonté d'actions communes.

Cette union apportera des réponses nouvelles aux défis nouveaux et j'ai la certitude que cette nouvelle communauté de communes sera le moyen de développer plus fortement, plus rapidement notre sud du département. Nous travaillons ensemble depuis plusieurs mois et allons poursuivre nos actions avec ce même esprit communautaire.

En cette période festive, je vous souhaite d'excellentes fêtes.



Daniel FOURRÉ,
Président de la communauté
de communes Terres du
Grand Meaulnes.

Avec tout notre dévouement !

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Fusion des Communautés de communes Terres du Grand Meaulnes et Boischaut Marche

La concrétisation du projet de fusion entre les communautés de communes Boischaut Marche et Terres du Grand Meaulnes interviendra au 1er janvier 2015.

Vingt communes viendront s'ajouter aux onze communes qui constituaient la communauté de communes Boischaut Marche, représentant à l'époque de la création, le canton de Châteaumeillant (Beddes, Châteaumeillant, Culan, Préveranges, Reigny, Saint-Christophe le Chaudry, Saint-Jeanvrin, Saint-Maur, Saint-Priest la Marche, Saint-Saturnin et Sidiailles).

Il s'agit des communes de :

Ainay le Vieil, Arcomps, Ardenais, La Celette, le Châtelet, Epineuil le Fleuriel, Faverdines, Ids St Roch, Ineuil, Loye sur Arnon, Maisonnais, Morlac, La Perche, Rezay, Saint-Georges de Poisieux, Saint-Hilaire en Lignières, Saint-Pierre les Bois, Saulzais-le-Potier, Touchay et Vesdun.

Cette fusion donne naissance à une intercommunalité de 31 communes pour 12 500 habitants. Cette modernisation des structures renvoie à la réforme en cours des collectivités et devrait renforcer les performances des établissements publics de coopération intercommunale. Chaque commune sera représentée et au total 45 conseillers communautaires élus au sein des conseils municipaux constitueront la nouvelle assemblée. Le siège social restera à Châteaumeillant, 16 rue Armand Desternes.



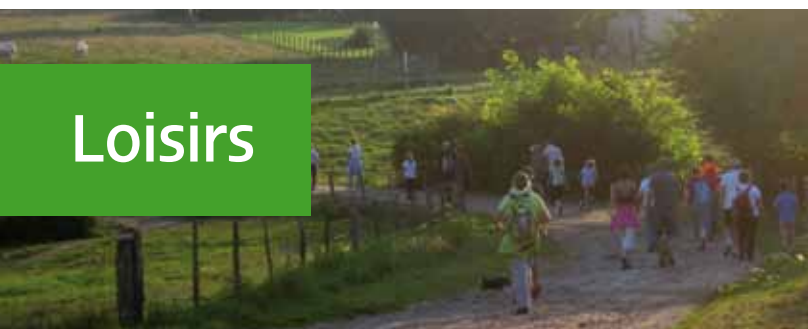
Dossier de revitalisation

Afin de revitaliser certaines zones rurales, le gouvernement a lancé en juin 2014 un dispositif expérimental. Trois communes dans le département du Cher ont été identifiées : Châteaumeillant, Sancoins et Saint-Florent sur Cher.

Ces communes ont été invitées à déposer un dossier de candidature conjointement avec la communauté de communes de rattachement et ainsi bénéficier des financements en vue d'un projet de revitalisation principalement axé sur la création de logements ou encore l'amélioration de l'habitat privé.

C'est en date du 20 novembre, que le ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité nous informait de la sélection de Châteaumeillant, fruit d'un travail considérable notamment effectué par cette dernière.

Un partenariat sera établi avec la Préfecture de région, dans lequel seront précisées les actions retenues et les modalités de financement.



Loisirs

Sentiers de randonnée

Une volonté de la communauté de communes Boischaut Marche était d'harmoniser et promouvoir les sentiers de randonnée sur le territoire afin de proposer aux habitants et aux touristes l'ensemble des circuits.

Le travail se poursuit en collaboration avec la communauté de communes Terres du Grand Meaulnes et les offices de tourisme.

Les communes ont déjà été invitées à présenter un itinéraire avec une présentation du patrimoine à faire découvrir aux usagers. Un dépliant sera élaboré et un balisage homogène sera mis en place.

Sidiailles

La médiocrité du temps durant les mois d'été a engendré une baisse de la fréquentation. Cependant, nous n'avons pas à rougir du bilan moral et financier. Le très bon résultat 2013 n'a pas été atteint mais néanmoins la dernière saison présente un bilan équilibré.

La vente de bois, de matériel nautique réformé et l'état du stock conduisent à un bilan financier positif pour l'année 2014.

Quant à la qualité de l'eau, principale inquiétude des gestionnaires et des baigneurs, elle n'a pas engendré de fermetures de la baignade. Les cyanobactéries sont apparues en fin de saison sans dépasser le seuil critique de danger.

Lors de la préparation de la saison touristique, les inquiétudes sont importantes, mais les contrôles annuels effectués, qui n'ont donné à aucune remarque, sont preuves de qualité. Nous devons néanmoins rester vigilants pour votre sécurité.

Dans le cadre de l'opération « Bibliobus à la plage », les caprices de la météo ont occasionné l'annulation de l'apéro concert. En collaboration avec le conseil général, le concert a été reporté. Le 21 novembre dernier, le groupe « La Machine » s'est produit, salle des fêtes de Culan, groupe de musique Trad, un petit air afro-cubain, un folklore surprenant qui a ravi les danseurs.



Site internet

Reporté en raison des élections 2014, le site de la communauté de communes est désormais en ligne.

www.cdc-boischaut-marche.fr

La communication est un élément omniprésent et indispensable dans notre société d'aujourd'hui. Conçu de manière simple à utiliser, nous espérons que vous trouverez sur ce site les informations que vous souhaitez, vous y découvrirez le patrimoine et l'actualité de notre territoire. Nous nous efforcerons au fil des mois et des saisons d'enrichir ce site, facile d'utilisation et évolutif.

Nous vous souhaitons une bonne navigation.



Petite enfance

Cap' loisirs

Durant 5 semaines cet été, 70 enfants de 6 à 14 ans se sont retrouvés au sein du centre de loisirs pour profiter des animations proposées par l'équipe encadrante.

Nelly Bridon, responsable du centre, ainsi qu'Ameline, Fanny, Nathanaelle, et Colline ont aménagé les journées avec nombreuses activités et sorties.

Les enfants ont ainsi pu s'adonner

à l'équitation, la natation, l'aventure au parc Branché Aventure de Si-dailles et à la distraction au parc de Monts (37)

« La récréation ».



Promotion du territoire

Le syndicat de gestion des vins de Châteaumeillant a lancé une opération de promotion suite à l'obtention de l'AOC. La communauté de communes sensible au développement du territoire a souhaité participer à ce projet. Deux panneaux d'entrées de ville seront posés et créeront un impact visuel pour les visiteurs.

Sauvegarde des cabinets de vigne

Ils sont aussi appelés loges de vigne et sont le témoignage du passé viticole de notre région. Ils font partie de notre patrimoine ; et, à l'heure, où le vignoble de Châteaumeillant est à l'honneur et en pleine expansion, il semble tout naturel de leur redonner une nouvelle vie.

Parmi nos anciens, qui ne se rappellent pas les moments passés dans ces maisonnettes, bien pratiques pour abriter les vignerons, leurs outils et bien d'autres choses encore ! Du plus simple en parpaings aux plus sophistiqués avec des toitures à quatre pans en ardoise et ouvragées, ils parsèment notre campagne et nos vignes pour le plaisir de tous et en particulier des randonneurs et des touristes. Il est de notre responsabilité et de notre devoir de les réhabiliter et de les restaurer.

Un projet est en train de se monter. Grâce à un travail considérable effectué par quelques passionnées de Châteaumeillant, plus de 70 cabinets de vigne ont été identifiés. Tous ne seront pas en mesure d'être restaurés car certains ne sont plus que des ruines envahies par la végétation.

Mais si nous unissons nos efforts entre passionnés et propriétaires, avec espérons-le quelques aides financières de certains organismes officiels, nous devrions arriver à en sauver un certain nombre.

Que tous ceux qui sont intéressés par ce projet, se fassent connaître auprès de Chantal Travers, à la Communauté de Communes.

Accueil structures

Compétence de la communauté de communes, les services de l'enfance restent une préoccupation tant les besoins évoluent.

Au vu des structures d'accueil existantes : Kangourève à Châteaumeillant, micro-crèches de Culan et Préveranges, les élus ont décidé de mener une nouvelle enquête afin d'améliorer, de développer et de réorganiser les services à l'enfance.

L'enquête a été conçue pour connaître les attentes des familles également en matière de centre de loisirs.

L'enquête sera prochainement disponible sur le site internet : www.cdc-boischaut-marche.fr

N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 56 37 92



Projet culturel

Les élus des deux communautés de communes, Boischaud-Marche et Terres du Grand Meaulnes, ont su mener à terme un ambitieux projet culturel de territoire et le doter d'un budget à la hauteur des ambitions. Chacun des 13 000 habitants répartis sur les 31 communes du territoire, peut désormais accéder, à peu de frais, à une offre culturelle diversifiée, innovante et de qualité. Elle vient ainsi compléter les initiatives locales pérennes et indispensables, avec lesquelles il est convenu de travailler en concertation.



Outre la diffusion culturelle, le projet culturel a en charge de répartir sur le territoire des lieux d'enseignement artistique – essentiellement « musique » – avec le concours de l'école de musique MBM (Musique en Boischaud-Marche) et d'aider à se structurer le secteur de la lecture publique et le réseau des bibliothèques.

Chaque saison culturelle - « Ballade en Boischaud » ainsi nommée, vous apportera son lot de découvertes, d'émotions, de rencontres, dans les disciplines artistiques les plus variées. De balades (sur l'ensemble du territoire) en ballades (musicales, théâtrales, dansées, plastiques ou contées) vous quitterez vos univers quotidiens bien connus pour en explorer d'autres, inconnus, colorés, surprenants, et contribuerez ainsi à maintenir et développer une qualité de vie sociale et culturelle dont nos zones rurales ont bien besoin.

Depuis le 1^{er} avril 2014, date de la mise en fonction du poste de coordinateur culturel, le projet culturel de territoire a déjà permis la réalisation de plusieurs projets. Pour mémoire : concert de jazz du 24 mai à Morlac, Spectacle de la Maison de la Culture de Bourges le 7 juin au Châtelet, Concert du Chœur Mikrokosmos le 8 juin à St Hilaire en Lignières, journée théâtre le 22 août à Epineuil le Fleuriel, concert de l'Orchestre de Hautbois le 13 septembre à Touchay et, dernièrement, concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre le 8 novembre à Châteaumeillant.

C'est bien sur cette idée de balades et de ballades que la saison 2015 a été pensée. Dès le 16 janvier 2015 à Rezay, vous pourrez découvrir les textes et chansons de Gaston Coûté, « L'gas qu'a mal tourné », personnage rebelle du terroir du centre de la France, qui seront présentés dans le village de Jean-Louis Boncoeur, autre personnage haut en couleur de notre terroir local.

Ainsi, ce sont 14 spectacles qui vous seront proposés dans cette première saison culturelle : de la musique (instrumentale, polyphonie vocale, musiques actuelles, chants du monde, jazz) mais aussi du théâtre, du cabaret-spectacle, des contes, des spectacles jeunes publics des instants de plaisir à partager en famille, entre amis. Alors, poussez les portes des théâtres, des salles de concerts, soyez curieux !

Ouvrir ces portes, c'est s'ouvrir sur le monde.

Marc BENÉTREAU,
Coordinateur Culturel



Service public d'assainissement non collectif SPANC

La mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif est une compétence obligatoire assurée par la communauté de communes. L'état des lieux consistant à visiter l'ensemble des dispositifs individuels à l'instant T a été réalisé par Véolia.

1418 diagnostics ont été réalisés et seulement 7 % des installations ont été classées « non acceptable en zone à risques ».

Cette première étape étant terminée, les missions consistant aux contrôles de conception, d'implantation et de réalisation se poursuivent et sont assurées par le PACT du Cher.

Dans le cadre des missions obligatoires du SPANC, la mise en œuvre des contrôles périodiques du bon fonctionnement et de l'entretien interviendra courant 2015.

Fête de la musique intercommunale

L'édition 2014 s'est déroulée à Châteaumeillant, sur l'esplanade du pôle culturel. En collaboration avec le comité des fêtes, les bénévoles ont assuré la buvette et servi plus de 200 repas champêtres.

La tête d'affiche Daisy Dalba, fille de Stone, du célèbre duo Stone et Charden, s'est imposée après l'harmonie du Châtelet et le groupe Old School Pop Berry Band. Les traditionnelles danses du Berry faisaient parties, quant à elles, du répertoire des « Gas du Boischaud ».



Lettre d'information de la Communauté de communes Boischaud Marche.

Directeur de la publication : J-L Brahiti.

Conception, réalisation et impression : DGM Publigift - 18160 Lignières - Tél. 02 48 61 70 70

Photographies : Communauté de commune Boischaud Marche - Tirage : 3000 exemplaires.